

M. KNOWLES (*Winnipeg-Nord-Centre*): Je me demande si M. Smith peut répondre au moins à l'une des questions que M. Pearson lui a posées, laquelle se rattache à la question de réglementation par l'État à l'heure actuelle. Supposons que le général Partridge soit absent et que le maréchal de l'air Slemon doive alors prendre une décision. A qui doit-il téléphoner?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Je ne puis répondre à cette question.

M. KNOWLES (*Winnipeg-Nord-Centre*): Alors, je crois que les appréhensions de M. Coldwell sont bien fondées.

M. PATTERSON: Je me demande si le maréchal de l'air Slemon sait avec qui il doit communiquer, si les circonstances rendaient nécessaire son intervention?

M. PEARSON: Cela aiderait-il le ministre si moi-même ou quelque autre membre du Comité faisons connaître quelques-unes des questions que nous aimerions lui poser jeudi, pour qu'il ait la chance d'en discuter avec les fonctionnaires de son ministère?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Je vous en saurais gré.

M. PEARSON: Si on le veut bien, je pourrais mentionner une ou deux choses dont j'aimerais parler ou que mes collègues aimeraient soulever au cours de la prochaine séance.

Le PRÉSIDENT: Je pense que cela serait très utile et nous vous en serions reconnaissants.

M. PEARSON: J'aimerais poser quelques autres questions au sujet de la réunion du conseil de l'OTAN. Je constate que le ministre a dit que l'un des buts principaux de la rencontre était de décourager davantage l'agression. J'aimerais qu'on développât ce sujet.

Je voudrais ensuite soulever la question du désarmement envisagée dans le cadre des Nations Unies. J'ai une ou deux questions à poser au sujet du comité qui a été formé. Ensuite, j'aimerais m'enquérir des échanges de renseignements sur l'énergie atomique, et particulièrement sur le travail accompli à Vienne par la nouvelle agence de l'énergie atomique des Nations Unies.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Quel est ce comité?

M. PEARSON: C'est l'agence de l'énergie atomique des Nations Unies, qui a été établie il y a environ un an.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Voulez-vous préciser le nom de ce comité?

M. PEARSON: C'est la nouvelle commission de désarmement, composée de vingt-cinq membres.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Merci.

M. PEARSON: J'aimerais ensuite vous poser quelques questions sur la Force d'urgence des Nations Unies et sur le sujet du Moyen-Orient, particulièrement sur les dispositions relatives au partage des frais de l'UNEF, puis sur le dégagement du canal de Suez. Peut-être que ces questions suffiront pour le présent.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Elles me tiendront occupé.

M. HERRIDGE: J'aimerais vous demander quelle ligne de conduite suit le commandant de NORAD quand il désire publier un communiqué qui traite de questions dans lesquelles le Canada est en cause.

M. KNOWLES (*Winnipeg-Nord-Centre*): Puis-je donner avis d'une question qui se rattache à une déclaration qu'a prononcée, il y a un jour ou deux, M. Walter Nash, premier ministre désigné de la Nouvelle-Zélande, et selon laquelle